



Master of Advanced Studies

Santé au Travail



*Session 2009 – 2011
Inscription: au plus tard
le 30 avril 2009*

Unil

UNIL | Université de Lausanne

ETH

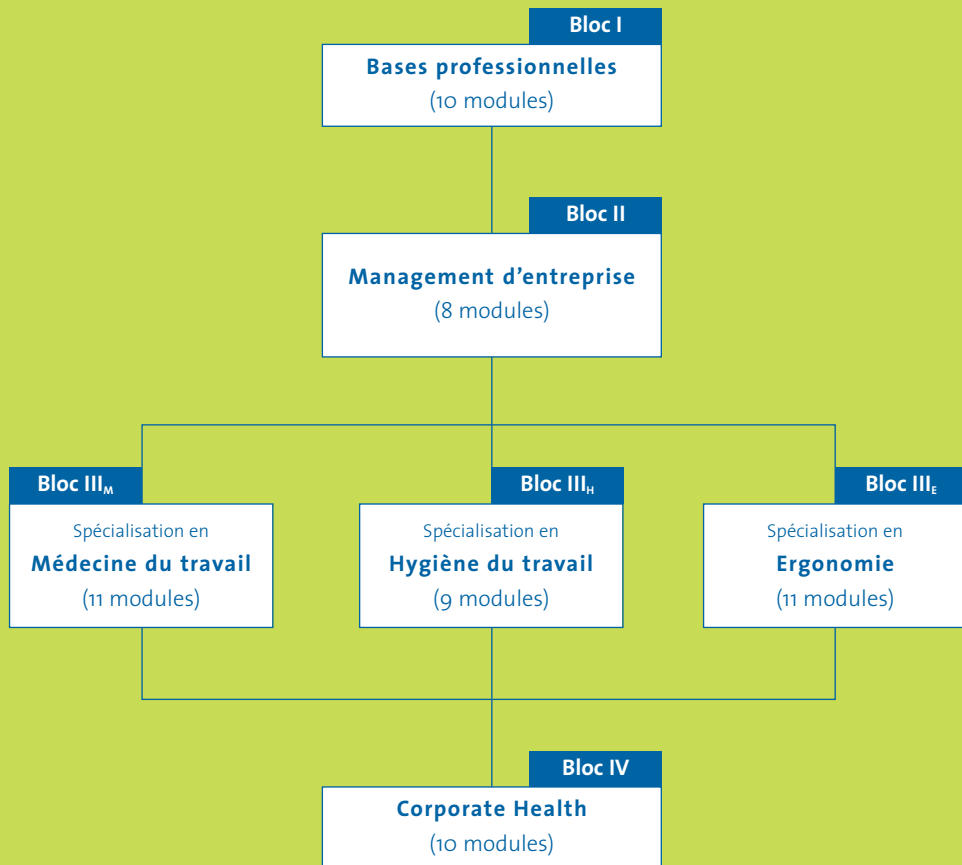
Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swiss Federal Institute of Technology Zurich



SSPH+

SWISS SCHOOL OF
PUBLIC HEALTH +

Structure du MAS



Concept

Le MAS s'adresse aux licencié(e)s et diplômé(e)s universitaires en médecine, en sciences naturelles, en ingénierie et en sciences sociales, qui travaillent déjà ou désirent travailler dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. L'idée étant de leur permettre d'exercer une activité interdisciplinaire, pratique et spécialisée de médecin du travail, d'hygiéniste du travail ou d'ergonome.

Structure

Le MAS est composé de 4 blocs thématiques répartis sur deux années de formation continue en cours d'emploi. Les bases professionnelles sont traitées dans un tronc commun (Bloc I) et apporte les connaissances de base requises par les spécialistes en santé au travail. Le Bloc II se centre sur les aspects de gestion d'entreprise, et sur la promotion de compétences personnelles, sociales et méthodiques. Quant au Bloc III, il s'agit du bloc d'approfondissement proposé pour chacune des spécialisations (Blocs III_M, III_H et III_E). Finalement, le Bloc IV effectue l'intégration des trois disciplines comme d'une base pour un travail d'intervention interdisciplinaire. Chaque bloc est subdivisé en unités d'apprentissage délimitées par thèmes (modules). La durée d'un module est de 2 à 3 jours, alors que les unités d'apprentissage ont une durée de 2 à 3 semaines.

Enseignement

L'enseignement est dispensé alternativement à Zurich et Lausanne en langue allemande, française ou parfois anglaise. Sous la forme de cours, séminaires, exercices pratiques, projets et visites d'entreprise, les matières sont enseignées par des enseignants de l'ETH Zurich et de l'Université de Lausanne, mais également par des représentants d'entreprises et d'organes de contrôle en Suisse et à l'étranger. L'enseignement du MAS privilégie l'application pratique des connaissances, l'enseignement par problèmes et la participation active des étudiants, tout en s'appuyant sur les découvertes récentes en matière de pédagogie pour adultes.

Formation continue

Au sein de chaque bloc, les modules thématiques de 2 à 3 jours sont également destinés à tous les intéressé(e)s et spécialistes qui désirent suivre une formation continue en santé au travail. Cette formation est reconnue par les associations professionnelles.

Conditions d'admission

Le MAS s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau universitaire, travaillant ou projetant de travailler dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. Les diplômes reconnus par le MAS sont ceux des facultés suivantes:

- Médecine
- Sciences naturelles
- Ingénierie
- Sciences sociales

Alternative: diplôme jugé équivalent (par ex. HES, HEC) et expérience professionnelle dans le domaine travail et santé

Contrôle de qualité

Le comité d'organisation du MAS s'efforce de garantir l'amélioration continue de la qualité de formation:

- Evaluation des cours par la Direction du cours (organisation, didactique, intervenants, contenu des cours)
- Questionnaire d'appréciation des cours rempli par les participants
- Consultation du «Advisory Board» composé de représentants des Hautes Ecoles, de la CFST⁵, de la Suva⁶, des sociétés savantes en médecine du travail, en hygiène du travail et en sécurité au travail, et en ergonomie (SSMT, SSHT, SSST et SwissErgo), de la Swiss School of Public Health et des représentants d'employeurs et employés.
- Discussions régulières avec les autres programmes de formation de la SSPH+.

Travail de diplôme

Pour le travail de diplôme, un thème en santé au travail en rapport avec le domaine de spécialisation sera traité scientifiquement.

Le travail peut être commencé après les modules de spécialisation. Il porte sur 300 heures et fait partie intégrante de l'évaluation finale.

⁵ CFST: Commission fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail

⁶ Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents



Contenu des 6 blocs thématiques

Bloc I

Bases professionnelles: Ce bloc contient les bases indispensables dans les domaines suivants: santé, travail, physiologie, psychologie du travail, ergonomie, droit, toxicologie industrielle, méthodes de production et facteurs de risque sur la place de travail (risques physiques, chimiques et biologiques).

Bloc II

Management d'entreprise: Dans sa relation avec la Direction et les représentants du personnel, le spécialiste en santé au travail se doit d'avoir de bonnes connaissances en économie d'entreprise, en gestion de projet, en gestion de la qualité et du savoir, ainsi qu'en techniques de présentation et de communication.

Bloc III_M

Spécialisation en médecine du travail: Le médecin du travail s'occupe de la santé du personnel de l'entreprise. À cet effet, des connaissances spécifiques sont nécessaires sur les maladies professionnelles et les troubles liés au travail, leurs causes et leur prévention, ainsi que sur les différentes méthodes de suivi du patient (par exemple, monitoring clinique, «screening», épidémiologie). Des compétences supplémentaires sont également requises pour pouvoir traiter des questions relatives aux aspects de réinsertion professionnelle et aux risques psychosociaux.

Bloc III_H

Spécialisation en hygiène du travail: L'hygiéniste du travail considère en premier lieu les risques relatifs à la place de travail, ainsi que ceux liés aux procédés de production. Aussi, les étudiant(e)s sont amenés à déterminer le potentiel de risque, par la mise en œuvre d'une méthodologie adéquate d'évaluation du risque et la définition de solutions pratiques en réponse aux problèmes mis en évidence.

Bloc III_E

Spécialisation en ergonomie: L'ergonome analyse le poste de travail et l'activité professionnelle afin d'optimiser l'utilisation des ressources de l'employé(e) et de l'entreprise. Les thèmes centraux abordés sont l'analyse des contraintes et des astreintes au travail, l'évaluation de la place et des moyens de travail, afin de les adapter au mieux à l'être humain. D'autres sujets sont traités : les technologies de l'information, la charge mentale, les sources d'erreur, ainsi que la conception des systèmes de production et d'organisation centrés sur l'homme.

Bloc IV

Corporate Health: L'aptitude à conseiller les entreprises sur les aspects de santé au travail implique l'acquisition de connaissances scientifiques connexes (par exemple, en santé publique, en médecine, en hygiène environnementale ou en sociologie). L'objectif de ce bloc est l'application des connaissances et des compétences acquises durant le MAS dans le cadre d'un projet concret d'intervention pluridisciplinaire en entreprise.

Obtention du diplôme

Le programme du MAS se termine par un examen oral, dont la réussite permet au candidat de se voir attribuer le titre de Master of Advanced Studies ETH UNIL in Work + Health (MAS W+H).

Finance d'inscription

- MAS complet: CHF 18'600.–
- Participation journalière à un module: CHF 500.–

Inscription: au plus tard le 30 avril 2009

Début des cours: septembre 2009

Zentrum für Weiterbildung

ETH Zürich HG F 67.5

8092 Zürich

Tél.: +41 44 632 56 59

Fax: +41 44 632 11 57

E-mail: info@zfw.ethz.ch

Informations supplémentaires:

Lausanne

Institut universitaire romand

de Santé au Travail (IST)

Rue du Bugnon 21

CH-1011 Lausanne

Tél.: +41 21 314 74 44/71

Fax: +41 21 314 74 20

E-mail: cpst@hospvd.ch

Zürich

Zentrum für Organisations-

und Arbeitswissenschaften

ETH Zürich

Kreuzplatz 5

CH-8032 Zürich

Tél.: +41 44 632 39 86

Fax: +41 44 632 12 87

E-mail: masag@ethz.ch

Homepage: www.masag.ethz.ch

Master of Advanced Studies (MAS) en Santé au Travail

Le MAS a pour objectif la formation interdisciplinaire et spécialisée des médecins du travail, des hygiénistes du travail et des ergonomes. Après 2 années de formation en cours d'emploi, les étudiants obtiennent le Master en Santé au Travail (ETH Zurich / Uni Lausanne). Il constitue une base permettant aux spécialistes MSST¹ l'exercice légal de leur profession, en application de l'Ordonnance fédérale de 1993 sur la Prévention des Accidents et des maladies professionnelles (OPA). La loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. La spécialisation en hygiène du travail répond aux exigences de certification de la SSHT² pour le titre de Spécialiste en Hygiène du Travail et Spécialiste MSST. Celle en médecine du travail, quant à elle, répond aux exigences de certification de la SSMT³ pour l'accréditation en tant que Spécialiste FMH en Médecine du Travail et Spécialiste MSST. Finalement, la spécialisation en Ergonomie satisfait aux conditions de candidature pour le certificat d'Ergonome Européen CREE⁴.

Le médecin du travail

En tant que consultant extérieur ou membre du personnel d'une entreprise, le médecin du travail exerce une activité de conseil auprès de la direction et des salariés, sur toutes les questions liées à la santé. En tant qu'expert(e), le médecin du travail est chargé de la prévention et du dépistage des maladies professionnelles, ainsi que des troubles de la santé liés aux conditions de travail. Elle/il s'occupe aussi des questions de promotion de la santé dans l'entreprise, ainsi que de la réinsertion professionnelle. Parfaitement au courant des risques inhérents à chaque métier, elle/il établit en conséquence les programmes adéquats d'examen médical et de formation.

L'hygiéniste du travail

L'hygiéniste du travail est chargé de la protection du personnel sur le lieu de travail. Il détermine et dresse l'inventaire des risques de santé dans l'entreprise, ainsi que leur incidence sur l'homme, l'environnement et la société, et prend toutes les décisions utiles pour en éviter la survenance. L'hygiéniste réalise des enquêtes, des mesures et des analyses de terrain, tout en conseillant la direction en matière d'environnement et de sécurité sur le lieu de travail. D'autre part, il organise des cours de formation auprès du personnel et veille au respect des dispositions légales en matière d'utilisation des équipements de protection personnelle.

L'ergonome

L'ergonome est chargé des aspects physiques, cognitifs, psychosociaux, organisationnels et techniques du travail. Elle/il se donne pour objectif de définir les conditions pratiques d'exécution des tâches et des activités, de manière à optimiser les systèmes de travail et la sécurité des gens. Grâce à l'analyse des postes de travail, des procédés de conception et des moyens techniques mis en œuvre, l'expert(e) en ergonomie est en mesure de contribuer à la recherche et à la mise en place de propositions d'amélioration, de planification, d'agencement et d'optimisation des procédés de travail et/ou des produits fabriqués. Le résultat se traduit par des répercussions favorables sur la santé, les performances et le degré de satisfaction du personnel.

¹ MSST: Médecins du Travail et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail,

² SSHT: Société Suisse d'Hygiène du Travail

³ SSMT: Société Suisse de Médecine du Travail

⁴ CREE: Centre for Registration of European Ergonomists

Institutions responsables

Section Recherche de Santé et Management de la Santé en Entreprise, Département Management, Technologie et Economies (D-MTEC), EPF Zurich

Cette coopération entre l'Université (Institut de Médecine Sociale et Préventive) et l'EPF Zurich est un centre de compétences en matière de recherche et développement en santé au travail en Suisse allemande. Elle traite des problèmes actuels, interdisciplinaires, du point de vue des sciences du travail et de l'organisation, de la santé publique et du management.

Les groupes suivants en font partie: Ergonomie & Environnement, Travail & Santé psychosociale, Management de la santé en entreprise & Ergonomie du système, Centre consultant du management de la santé en entreprise.

Directeur du programme: PD Dr.med. DrPH Georg Bauer

Institut de Santé au Travail (IST)

L'institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) a une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la santé au travail. L'institut déploie son activité pluridisciplinaire dans quatre domaines connexes: la médecine du travail, l'hygiène de travail, l'ergonomie et l'analyse des facteurs psychosociaux au travail. Ses missions sont l'enseignement, la recherche, les services et la promotion de la santé au travail, domaines dans lesquels l'institut a joué un rôle de pionnier en Suisse. Il est donc devenu un centre d'excellence reconnu au niveau national et international. Depuis 1978, l'IST est l'un des instituts de conseil officiel auprès de l'Organisation mondiale de la Santé (WHO) pour les questions de la santé sur les lieux de travail.

Directrice du programme: Prof. Dr.med. Brigitta Danuser

Swiss School of Public Health

Le MAS A+G est un membre de la Fondation Swiss School of Public Health plus (SSPH+) qui soutient et coordonne auprès des universités suisses le développement des programmes de formation en Santé Publique et de l'Economie de la Santé. En outre, elle encourage les coopérations nationales et internationales avec les institutions et les cours postgrades tenant compte de la complexité de la Santé Publique.



0,5

0,4

0,3

0,2

0,1

